

PROCONTROL Organisme de Contrôle Agrée par l'Etat Installations Electriques

Affaire: E09/0065/20200227/06

Rue du Fond des Fourches 41 B-4041 VOTTEM TVA: BE 0507 735 513

Tel: 04/227.15.77 Fax: 04/227.47.24 E-mail: secretariat@pro-control.be

Date de visite : 27/02/2020 Date du rapport : 27/02/2020 RAPPORT D'EXAMEN DE CONFORMITE/ DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION

Lieu de visite	Responsable des travaux	Proprietaire/Gestionnaire		
Nom,Prénom : MBARKI	Nom,Prénom : -aucun-	Nom,Prénom : MBARKI Mr		
Rue : de Verviers 163	Carte ID :	Rue : de Verviers 163		
B-4821 ANDRIMONT	Tva :	B-4821 ANDRIMONT		

Nom,Prénom : MBARKI	Nom,Prénom : -aucun-	New Prince APARISM
Rue : de Verviers 163		Nom,Prénom : MBARKI Mr
B-4821 ANDRIMONT	Carte ID : Tva :	Rue : de Verviers 163
	INCOMPANIES.	B-4821 ANDRIMONT
	Г 86 : Portée des conclusions et Devoirs du propriéta	
L'installation est conforme au RGIE. La	prochaine visite est à prévoir avant le : 27-02-2045 d	délai prescrit par la réglementation en vigueur.
☐ L'installation n'est pas conforme au RGI	E. La prochaine visite est à prévoir avant le ://	Par le même organisme de contrôle.
après max.1 an des infractions subsistent l'organiss surveillance des installations électriques domestiques Les résultats s'appliquent uniquement aux travaux sp	écifiés à la demande.	sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour es biens. Dans le cas ou, lors de cette nouvelle visite de contrôle, le contrôle à l'administration de l'Energie préposée à la haute
2. Type de controle Base de l'exame	en : RGIE et de la procédure interne : PRO-INS-E-0	2- _D 01 g 02
O Art:270 Temporaire	Mice on users	
~ Δrt·271	Mise en usage ☐ Modification☐ Extension	Art:86
	Périodique 🕤 Contrôle	☐ Unité de travail domestique
O Art:276 Renforcement		□ Art:271b □ Partie commune
O Art:276b Transfert de propriete		Art:278 _ Installation photovoltaique
Description installation : voir annexe de 1 a 8 Disp.de Sect. Gén : 40 A / 300 mA - . Mesures - Tests - Controles visuels - So	nal max :40 A - Type de prise de terre : O bou e : VFVB/XFVB - section : 4x10 mm2 - Nombre de ta 3	ableau électrique : 2 - Nombre de circuits éléctrique :
Résistance de dispersion de la prise de terre		Continuité de terre - Test de dispositif diff.
	nbé - ○ a été plombé - ଙ n'a pas ete plombé - ○ n	n'est pas plombable -○ absence de différentiel annexe □ voir croquis réalisé en annexe (art276bi
Infractions:Néant		arques:Néant
nspecteur (Nom et Signature) Jour Pro Control ASBL Ir Christophe GIERMAN	Le demandeur (Signature)	Visa du GRD
e/ietmone	5	

Ce rapport comporte 8 annexe(s)

DTT/R/E02-01/E02-02-Art 86

VERSION A-REV 06 - Date d'application 9/12/2019

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de Pro Control De reproductie van dit verslag wordt enkel in zijn geheel en met de schriftelijke goedkeuring van Pro Control toegestaan

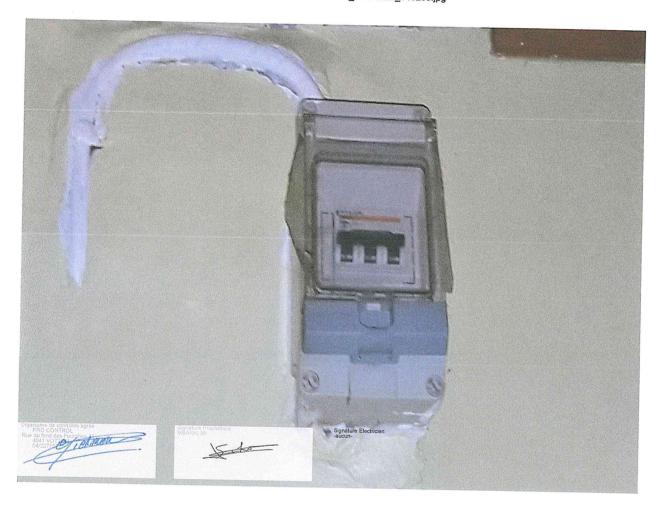


	Accessibilité du matériel électrique		700			Code	nfractions	
00	And the second s		2504	Le tableau doit être remplacé car il n'a plus de porte	ART 49 et 248-	2802		
-	Le matériel doit être accessible	ART15	2506	Le coffret doit être muni de caches pour éviter les contacts avec les parties électrique du coffret IPXX-B	01+G3:H40 ART49-01	2803	Le conducteur neutre (Couleur Bleu) dot être utilisé pour cette fonction , sauf s'il n'y a pas d'autre usage	ART 1
	Isolement des canalisations et du matériel		2507		ART 34 et 35 +	2804	il faut fixer les canalisations au moyen d'attaches	ART 1
•	La résistance d'isolement doit être supérieure ou égale à 0,5 Mohm	ART20	2508		49 I ART 248-02		7 - 10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-1	ART 1
	Protection contre les chacs électriques indirects en schéma TT / ART 86		2509	1, a cost eve egai ou superieur a 25 A		2805	Il faut protéger les câbles non armés exposés aux chocs (XVB-VVB-VGVB)	ART
	La prise de terre doit être reliée au sectionneur de terre celui-ci sera relié	ART28	2510	et visible	ART16-02	2806	Il faut protéger le câble dans les 10 cm au-dessus du soi	ART2
-	aux équipotentielles et aux conducteurs de protection Réalisation de la prise de terre , conducteurs de protection BT et		- 11	, and a second s	ART16-01	2807	il faut respecter les parcours des canalisations (tubage avec VOB , câbles, XVB, VVB) noyés dans les murs	ART2
-	conducteurs de terre en basse tension	ART 69-71		Le matériel doit être installé conformément aux règles de l'art	ART 9-02	2808	Placer les conducteurs VOB sous conduits tubes ou gouloites	
	Absence de prise de terre doit être un conducteur de terre à fond de louille 35mm² (Cu ou Cu Pb) profondeur enfoussement 0,6 m		2512	La coupure du neutre doit se laire en même temps que les phases	ART 133	2809	E faut mettre les canalisations électriques à distance de tout risque	ART:
	La valeur de la résistance de dispersion doit être inférieure à 30 Ohms. Si la valeur est supérieur à 30 Ohms et inférieur à 100 Ohms, à faut	ART86-1	2513	Les circuits doivent être conçus pour qu'ils ne puissent être alimentés involontairement par un autre circuit.	ART 13	2810	L'utilisation de disposaif fiche et prise n'est autorisée que pour la ou les connexons de canalisations souples	ART
	complémenter par des disposités de protection à haute sensibilité (Voir 2526).	ART 86.07	11	par on John Ercut.			a su les connexions de canalisations souples	ART
	Le conducteur de terre doit être au minimum de 16 mm² de couleur Jaune/Vert	ART 71-199	2514	Les protections doivent être équipées d'éléments de calibrage	Int and a	<u></u>		
	Manque un dispositif de sectionnement de la terra pour mesure de la	ART28 (7)	2515	The state of the s	ART 251 -01		Arrivée du gestionnaire du réseau	+-
	Le conducteur de protection en hassa tension. S Conducteur - 15	0.0000000000000000000000000000000000000	2516	(retrait short)	ART 265-1 et 3	2800	Le câble d'alimentation doit être conforme et le mode de pose réalisé suivant les règles de l'an	ART :
	= \$) / \$i 16 mm ² <\$ <=35 mm ² \$P = 16 mm ² / \$ >35mmé (\$P = \$'0.5) Liaisons équipotentielles	AN170.02		8 faut remettre les protections du type disjoncteur dans leur état d'origine (retrait shuni)	ART 265-1 et 3		Equipements	142
			2517	Il faut revoir les dispositifs de protection des canalisations et des récepteurs installés en avail	ART 116	2900	Il faut reconditionner les interrupteurs, prises et boites de dérivations si le montage n'est plus correct et refiner ou remplacer si le matériel est défectueux	\perp
	Réalisation non conforme des équipotentielles principales minimum de 6 mm² pour canalisation d'eau /gaz /chauffage/climatisation /construction	ART 72-1	2518	Les canalisations de section de 1 mm² dobent être protéciées par des functions de	/117/118 ART 278-05	2901	la matériel est défectueux	
	métalique. Absence ou réalisation non conforme des équipotentielles secondaires	ADY 20 .	11	coorant nominal de EA ou des disjoncteurs de courant nominal de 10 A.	1.5.5.5		Les comections et jonctions doivent être réalisées suivant les règles de l'art dans les tableaux coffrets, boiles de jonction ou di déhation et aux bornes des prises et interrupteurs ainsi que dans les appareils d'éclairages encantés dans un volume suffiant pour y loger celles-ci	ART
		ART 73 -1	2519	Il faut retier et remplacer les canalisations de section inférieure à 1 mm²	ART 278-05	2902	pour y loger celles-ci Le conducteur actif doit être coupé pour les interrupteurs un polaires, le neutre ne doit pas être coupé	
	Mettre les équipotentielles dans la salle de bain - 6 mm² eau douche baignoire	ART86	2520	Les circuits comportants des prises sont d'une section minimale de 2,5 mm² et les	ART 198-05	2903	Toutes les coupures peuveni être monopolaires pour des circuits dont l'intensité ne dépasse pas 16A (ART
Ì	Cette liaison dot être de 2,5 mm² avec protection et de 4 mm² sans	ART 73-02	2521	circuits réalisés en 1,5 mm² ne pouvent pas comporter de prises de courant (uniquement de l'éclairage)			interrupteurs, téléropteurs, relais, variateur)	ART2
I	protection	Ani 73-02	2521	Les circuits mixtes sant en 2,5 mm²	ART 198-05	2904	Les socies de prise sont fixés dans les murs à une hauteur de 15 cm du sol et dans les locaux AD2 àAD8. Faxe se trouve au moins à 25cm il faut des bolliers adantés au pro de constitution.	ART 2
	Mesure de la continuté n'est pas assurée	ART 72/73	2522	Les circuits de commande doivent être d'une section minimale de 0,5 mm²			assignation of carmination	ART 2
	Les couleurs des conducteurs de protection doivent être de couleur Jaune/Vert	ART 199	2523		ART 198-05 ART 198-05	2905	Le nombre de socies de prise de courant simple ou multiple est limité à huit par circuit	ART :
				canalisations de 6 mm² en monophasé et du 4 mm² en triphasé . Dérogation 2, 5 mm² minimum dans un tubage de 1 pouce 25,4 mm de diamètre ou soit une pose dans un tubage + tubage parallèle à la canalisation de même section ou un câble apparent de section 2,5 mm²	ART 5		Les prises de courants doivent être conformes à la norme NDN C61-112 avec contact de terre et sécurité enfants	ART A
ľ	Protection contact indirect par Différentiel		2524	Les tensions nominales sont affichées de manière apparente et en des endroits	ART 16-04	2907	Les interrupteurs sont conformes à la Norme NBN C 61-111	
	Manque dispositif différentiel 300 mA placé à l'origine du tableau ayant un courant de minimum 40A, mais dimensionné pour le courant max d'arrivée	ART 86/07	2525	judicleusement choisis. Le pictogramme danger électrique doit être apposé sur le tableau de façon dureble .			3 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	ART 1
Ŀ	of de 300 mA courant de fuite					2900	Les conduits métalliques et en matière plastique sont conformes NBN 45 pour la partie métallique et NBN C 68-111 pour les conduits plastiques	ART 1
В	adapte à l'intensité du compteur , le différentiels de 40A doit avoir le	ART 85/02	2526	Il faut prévoir un déférentel d'un plus grande sensibilé ài la résistance de terre est supérioure à 30 chms . Il faut un déférentiel de 30 mA pour les circuits d'éclairages, un	ART 86-07	2909	Les boltes de dérivation sont conformes à la norme NBN 119	_
1	marquage 22,5kA's				1			ART 1
ŀ	l faut prévoir un disposité de protection de haute sensibilité 30 mA pour la talle de bain/salle de douche et lessiveuse, séchoir et le lave-vaiselle	ART 86/08		Soule les coupes circuit à l'usibles ou petits disjoncteurs à broche de time D. seul	ART 251-01	2910		ŀ
	es différentiels doivent fonctionner après avoir actionné le bouton Test (30			acms		2910	Le matériel doit être choisi et installé en fonction des facteurs d'influences externes	ARTIS
			2528	Le courant de court circuit minimum est de 3000 A et la classe de limitation d'énergie est 3.	ART 251-05	2911	Le matériel doit être d'un IPX conforme IPXX-XX	
5	Les borniers d'entrée et de sortie sont munis d'un dispositif de protection cour l'inaccessibilié par plombage	ART 86-05 et ART 270	2529	La section des pontages doit correspondre au courant admissible tz dans la canalisation tz	ART251		Les équipements ne sont pas conformes au IPXX-X correspondant avec les volumes dans la salle de bain	ART 1 49.01
		201 270		Les raccords lustres ne sont pas utilisables pour les connexons (Projognation de				ART 8
Г				canalisation			Les appareils de classe 0 ne comportant qu'une isolation principale et qui ne comportent pas de mise à la terre sont interdits	ART 30
	ichémas			sont pas realise avec loes embouts a leurs extrémités	ART 251	2914	Les appareils de chauffage électrique à poste fine sont installés	86.04
H	faut les schémas unifilaires de l'installation électrique	ART 16 et 269	2700	Conducteur de protections Le conducteur de protection emprunte les mêmes canalisations que les conducteurs		2915	Il faut nous communiquer les caractéristiques d'un équipement si celles-ci sont incomplètes ou inexistantes	ART 5
	taution and the state of the st			actifs el pour autant qu'il soit isolé comme les autres conducteurs. A l'exception des	36-4	2916	Les transformateurs de sécurité ne sont pas conformes et ne respectent pas les règles au secondaire du transfo	ART 25
		ART 269	2701	I faut des conducteurs de protections PF d'une section minimale de 7.5	ART 70-02-03	2917	Valimentation de la reine dans la volume 3 (cm), d. b.	1
	es schémas unifiares doivent correspondre à la réalité	NRT 16 et 269		Aucun appareil de coupure lei que coupe-circuit à fus bles interminteur qui		2918		ART86
	es schémas de positions des éléments doivent corespondre à la réalité	VAT 269		sectionneur n'est inséré dans les circuits des conducteurs de protections.	RT 86-03	2918	Les interrupteurs IPXX-0 ne peuvent être installé dans le volume 2 (Salle de bains , douches)	ART86
	es Schémas doivent être signés par le propriétaire et l'installateur	RT 269		as remarks				_
	ableau Electrique	Secretary 6			RT 70-05 30-	- 1	Risque d'incendie	-
֡	o tableau doit être placé à environ 1,5 m au-dessus du sol et doit être accès aisé pour le matériel.		2/05	Le VTLMb - H03-VH-H ne peut être utilisé comme canalisation .		2A00 L	e secondaire des transfos dot être protégé contre les surintensités pour éviter l'échauffement de ceux ci	ART 11
		RT 248-03	 	Code de couleur et Canalizations				ART 10
	Y-11				1	2A02 L	es appareils sans londs dovent être montés sur une rosace	ART 10
	amovole	RT 248-01		Nous demandons le démontage des équipements hors d'usage		\neg		
		RT248-01	2801	Nous demandons le retrait des conducteurs inutilisés ou leurs isolations		2A03 II	faut assurer la dissipation calorifique en fonctionnement normal des equipements et plus particulièrement veiller à la entiation des transformateurs	
					- 11		laut assure la dissipation calorifique en fonctionnement normal des equipements et plus particulièrement veiller à la entation des transformateurs listornielles, en cas de sinistre pouvarel impliquer la résultat du contrôle, les informations pourront être divulguées	ART 10

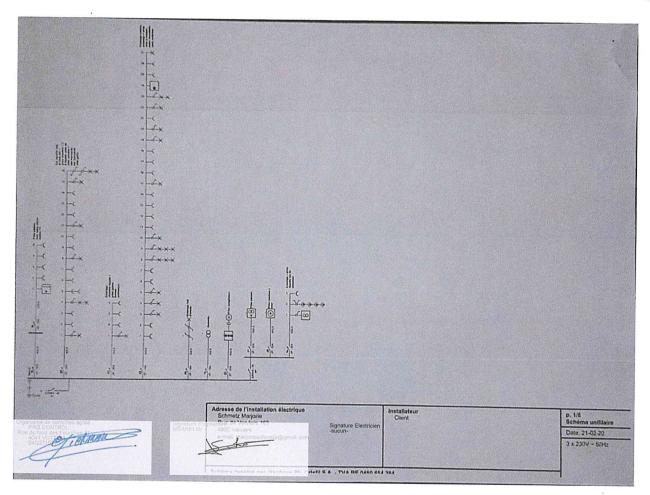
Rapport : E_09_0065_20200227_06 en date du 27/02/2020 page n° 1 - annexe : file:///storage/emulated/0/DCIM/Camera/20200227_144458.jpg



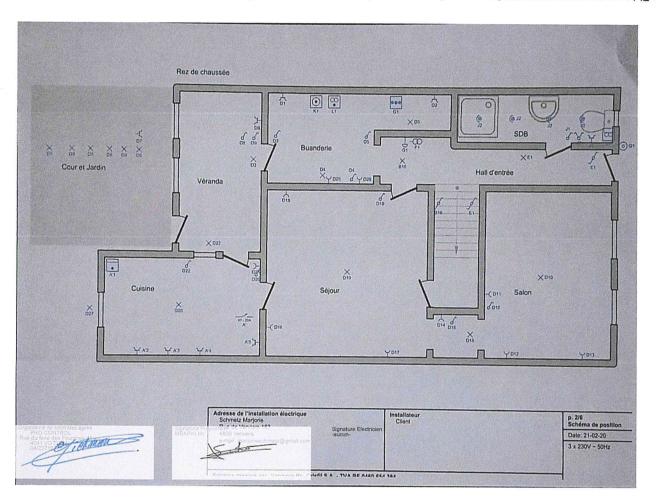
Rapport : E_09_0065_20200227_06 en date du 27/02/2020 page n° 3 - annexe : IMG_20200227_145258.jpg



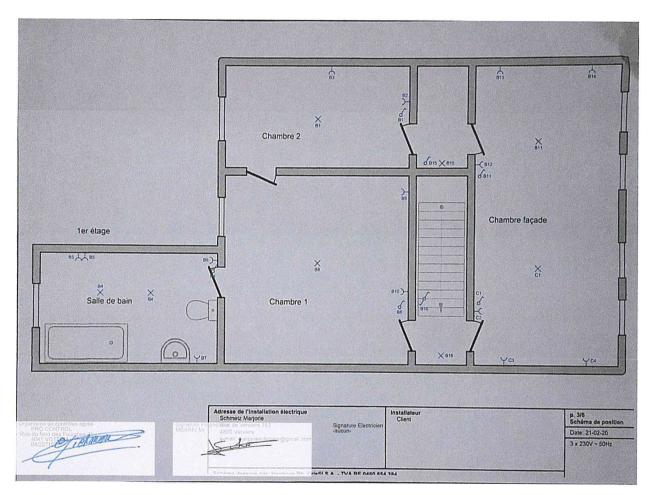
Rapport : E_09_0065_20200227_06 en date du 27/02/2020 page n° 4 - annexe : file:///storage/emulated/0/KingScanner/images/New%20Doc%202020-02-27(7)_1.jpg



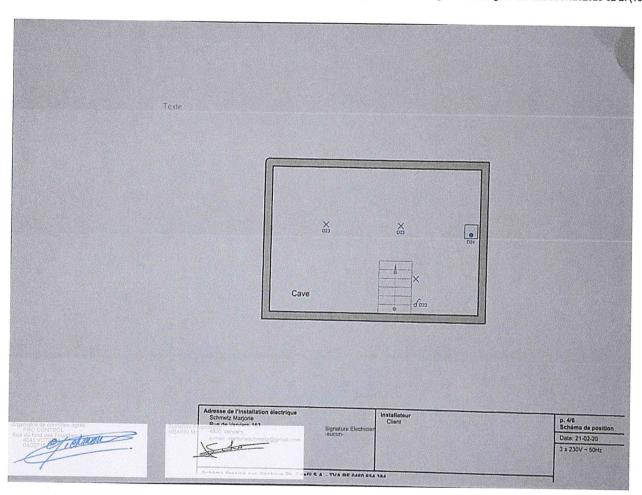
Rapport : E_09_0065_20200227_06 en date du 27/02/2020 page n° 5 - annexe : file:///storage/emulated/0/KingScanner/images/New%20Doc%202020-02-27(8)_1.jpg



 $Rapport: E_09_0065_20200227_06 \ en \ date \ du \ 27/02/2020 \ page \ n^{\circ} \ 6 - annexe: file: \textit{!//storage/emulated/0/KingScanner/images/New%20Doc%202020-02-27(9)_1.jpg}$



Rapport : E_09_0065_20200227_06 en date du 27/02/2020 page n° 7 - annexe : file:///storage/emulated/0/KingScanner/images/New%20Doc%202020-02-27(10)_1.jpg



*

Rapport : E_09_0065_20200227_06 en date du 27/02/2020 page n° 8 - annexe : file:///storage/emulated/0/KingScanner/images/New%20Doc%202020-02-27(11)_1.jpg

A	Vers A'	
A'	Prise cuisine, four, hotte, micro-ondes, TV	
В	Ect. escalier bas et haut, éct. + prise chambre 1-2 & façade, salle de bain, escalier + sas mansarde, éct. mansarde côté jardin.	
C	Eclairage chambre façade + prise (partie bureau -ordinateur)	
D	Eclairage cuisine, eclairage + prise saile a manger, salon, buanderie, cave, extérieur.	
E	Eclairage hall d'entrée.	
F	Sonnette.	
G	Prise congélateur.	
L	Prise séchoir.	
ĸ	Prise machine à laver	
J		
	Edairage + prise douche rez de chaussée	
	Edarage + prise douche rez de chaussee	
de cor	Adresse de l'Installation électrique Installation final de l'Installation	p. 5/6 Liste des circ Date: 21-02- 3 x 230V = 50